

## REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>

### BLOC DE COMPETENCES 1 : PREPARER LES INTERVENTIONS RADIOPHONIQUES

<p>A1.1 : Veille et gestion informationnelle, vérification des informations</p> <p>A1.2 Sélection des thématiques et sujets adaptés aux intérêts des publics cibles et de la ligne éditoriale, choix du genre radiophonique</p> <p>A1.3 : Rédaction d'un contenu en fonction du genre radiophonique (écriture d'une chronique, préparation d'une interview, écriture d'un flash)</p>	<p>C1.1 Adapter son écriture à la cible de la radio et ses caractéristiques en fonction de la ligne éditoriale déterminée par la direction d'antenne, afin fidéliser l'auditeur.rice et développer l'audience.</p> <p>C1.2 En fonction du conducteur déterminé par un.e responsable des programmes, choisir un sujet, rechercher, sélectionner, vérifier des informations pertinentes et actualisées en recoupant avec différentes sources, pour respecter la réglementation (CSA, droits d'auteurs...), la ligne éditoriale, la déontologie radiophonique et la diversité des informations.</p> <p>C1.3 Adapter le contenu, les informations, les sources en fonction du genre radiophonique défini par le conducteur de l'émission.</p> <p>C1.4 Rédiger précisément un texte destiné à l'antenne en prenant en compte les spécificités des formats et les règles d'écritures radiophoniques, afin d'informer et/ou de divertir ses auditeur.rice.s</p>	<p><b>BC1 E1</b>  <b>Mise en Situation professionnelle</b></p> <p>A partir d'un cahier des charges (conducteur), le ou la candidat.e doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger une chronique de 1 minute (environ 180 mots), 6 brèves de flash info (environ 270 mots) et une interview (lancement, six questions, et conclusion)</li> <li>- Détailler et justifier ses choix, en remplissant une grille d'auto-évaluation</li> </ul> <p><b>Durée de l'épreuve : 3 heures</b></p>	<p>La production du ou de la candidat.e rend compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La ligne éditoriale, définie dans le cahier des charges, est respectée.</li> <li>- La chronique, le flash, l'interview respectent les règles de la loi de proximité en rapport avec la cible déterminée.</li> <li>- L'angle est identifié.</li> <li>- Les lois de proximité sont mobilisées et indiquées.</li> <li>- Les sources sont indiquées.</li> <li>- La fiabilité des sources est argumentée.</li> <li>- Les phrases sont courtes.</li> <li>- Les relances de l'anchorman (lancement, pied, teasing, promotion ...), sont présentes.</li> <li>- La réglementation et la déontologie radiophonique sont respectées.</li> <li>- Les choix sont justifiés.</li> </ul>
--	--	---	--

### BLOC DE COMPETENCES 2 : ANIMER UN CONTENU RADIOPHONIQUE EN DIRECT OU EN DIFFERE

<p>A2.1 : Animation d'un contenu radiophonique en direct ou en différé</p>	<p>C2.1 Présenter, en fonction d'un conducteur, le contenu et les sujets d'une émission/programme en adoptant les techniques de diction, le ton, en mobilisant un registre de langage courant, en respectant la charte de l'antenne.</p>	<p><b>BC2 E1</b>  <b>Mise en situation professionnelle</b></p>	<p>La production du ou de la candidat.e rend compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le conducteur est respecté.</li> <li>- La voix est bien placée, claire, chaleureuse, le ou la candidat.e mobilise ses techniques de</li> </ul>
--	--	--	---

<p>A2.2 : Conduite d'une interview.e avec un.e invité.e</p>	<p>C2.2 Ralentir ou accélérer son rythme, son débit en fonction du timing de l'émission, supprimer ou rajouter du contenu à son intervention en fonction du retard ou de l'avance prise sur le timing.</p> <p>C2.3 Accueillir un.e invité.e, le.la rassurer, conduire une interview, rebondir sur les réponses de l'invité.e, en direct ou en enregistrement, en utilisant les techniques d'interview radiophonique.</p>	<p>A partir d'un cahier des charges, le ou la candidat.e doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer une tranche de type flux de 60 minutes, avec 5 interventions de 10 à 20 secondes et une chronique d'une minute.</li> <li>- Détailler et justifier ses choix, en remplissant une grille d'auto-évaluation à l'issue de la tranche</li> </ul> <p><b>Durée de l'épreuve : 1h30</b></p> <p><b>BC2 E2</b> <b>Mise en situation professionnelle</b></p> <p>A partir d'un cahier des charges (conducteur), le ou la candidat.e doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer une interview de 6 minutes</li> <li>- Détailler et justifier ses choix, en remplissant une grille d'auto-évaluation à l'issue de l'interview</li> </ul> <p><b>Durée de l'épreuve : 30 minutes</b></p>	<p>diction, de rythme, de débit, son ton se fond avec l'habillage sonore de la radio.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nom de la radio est donné à chaque intervention.</li> <li>- Les choix sont justifiés.</li> </ul> <p>La production rend compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil de l'invité.e est aimable, chaleureux et poli.</li> <li>- Le déroulé de l'interview est expliqué à l'invité.e.</li> <li>- Le sujet est introduit et présenté au départ.</li> <li>- Le nom et la fonction (titre) de l'invité.e est rappelé régulièrement.</li> <li>- Les questions posées sont claires, précises, concises et pertinentes.</li> <li>- Les questions sont adaptées au contenu de l'échange et aux réponses de l'invité.e.</li> <li>- L'interview est ponctuée d'un rappel de ce qui a été évoqué et ce qui sera évoqué dans la suite de l'entretien.</li> <li>- L'interview est conclue par le rappel du nom de l'invité.e sa fonction (titre).</li> <li>- Les choix sont justifiés.</li> </ul> <p>La production rend compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le flash est concis, clair, et précis.</li> <li>- La voix est posée et correspond au ton informatif.</li> <li>- Les choix sont justifiés.</li> </ul>
<p>A2.3 : Animation d'un flash</p>	<p>C2.4 Présenter un flash informatif sur l'actualité du moment en adoptant un ton informatif, rythmé, bien articulé afin de rendre le plus clair possible les informations données</p>	<p><b>BC2 E3</b> <b>Mise en situation professionnelle reconstituée</b></p>	

		<p>Le ou la candidat.e doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter un flash info d'1 minute 30</li> <li>- Détailler et justifier ses choix, en remplissant une grille d'auto-évaluation à l'issue du flash</li> </ul> <p><b>Durée de l'épreuve : 30 minutes</b></p>	
--	--	---	--

### BLOC DE COMPETENCES 3 : ASSURER LA REALISATION ET LA TECHNIQUE D'UN OU PLUSIEURS CONTENUS RADIOPHONIQUES EN DIRECT OU EN DIFFERE

<p>A3.1 Préparation du matériel en fonction des contraintes techniques</p>	<p>C3.1 Détecter les contraintes techniques et sonores de l'environnement autour du plateau radio afin de trouver des solutions pour assurer une bonne qualité audio d'émission</p> <p>C3.2 Vérifier le bon fonctionnement du matériel (micros, table de mixage, ordinateur et relais vers l'antenne), afin d'obtenir un son de qualité suffisante pour l'antenne.</p> <p>C3.3 Repérer les dysfonctionnements techniques à l'oreille qui altèrent la qualité du son diffusé à l'antenne : la corriger dans le cas d'une panne légère, ou alerter de façon claire et précise son responsable technique.</p>	<p><b>BC3 E1</b> <b>Mise en situation professionnelle</b></p> <p>A partir d'un cahier des charges, le ou la candidat.e doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier que le studio est en bon état de fonctionnement</li> <li>- régler la table de mixage</li> <li>- corriger les dysfonctionnements</li> <li>- réaliser une tranche de type flux de 30 minutes</li> <li>- Détailler et justifier ses choix, en remplissant une grille d'auto-évaluation</li> </ul> <p><b>Durée de l'épreuve : 60 minutes</b></p>	<p>La production rend compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contraintes techniques sont identifiées.</li> <li>- Le fonctionnement du matériel est vérifié.</li> <li>- Le matériel est installé de façon optimisée.</li> <li>- Le son est de qualité suffisante pour l'antenne.</li> <li>- Les micros sont ouverts et fermés au moment adéquat.</li> <li>- Les éléments sonores sont lancés au moment défini par le conducteur.</li> <li>- Les différentes sources sonores sont mixées de façon équilibrée.</li> <li>- Les égalisations des micros sont réglés en fonction des voix qui les utilisent.</li> <li>- La source de dysfonctionnement est repérée.</li> <li>- La panne est corrigée.</li> <li>- Les choix sont justifiés.</li> </ul>
<p>A3.2 : Installation et réglage d'un studio radio</p>	<p>C3.4 Installer le matériel de façon optimisée pour faciliter la réalisation ; régler le volume des différentes sources de son et les égalisations des micros en fonction des différentes voix qui les utilisent.</p>		
<p>A3.3 Vérification des éléments à diffuser en fonction d'un conducteur</p>	<p>C3.5 Vérifier des éléments à diffuser dans le conducteur. S'assurer de la présence des différents contenus à diffuser en prenant en compte les interventions parlées, la programmation musicale, les écrans publicitaires et l'habillage et jingle de l'émission</p>		





La certification Animateur-animateur – technicien-technicienne – réalisateur-réalisatrice radio sera obtenue après validation des 5 blocs de compétences, et après validation d'une **épreuve finale**, visant à attester de la capacité du ou de la candidat.e à mobiliser de manière coordonnée les compétences des différents Blocs de Compétences.

Le jury de certification délibère au vu :

- Des attestations de validations des Blocs de Compétences 1 à 5
- De la validation de **l'épreuve finale** qui comporte :

**La rédaction d'un rapport professionnel rendant compte d'une expérience professionnelle de 5 semaines en radio en tant Animateur animatrice radio**

Le ou la candidat.e doit rédiger un rapport professionnel d'environ 3500 mots et des photos, en détaillant :

- La description de la radio : Raison d'être de la structure, statut de la structure, fonctionnement, organigramme...
- Les activités réalisées et des observations
- Les dysfonctionnements rencontrés, les causes et les solutions proposées,
- L'identification de ses ressources, progrès, et pistes d'amélioration en termes de techniques de diction, rythme, débit, ton, gestion d'imprévus...

**Un entretien avec le jury de certification de 20 minutes.**

Le ou la candidat.e doit :

- présenter son expérience en entreprise, ses acquis, sa gestion des imprévus, son projet professionnel
- répondre aux questions du jury de certification

**La production rend compte des éléments suivants :**

- Le.la candidat.e rend compte de son adaptation dans la structure et dans l'équipe
- Le.la candidat.e sait reconnaître les dysfonctionnements
- Il.elle explique les solutions apportées
- Il.elle propose des pistes d'améliorations

En cas de validation des Blocs de Compétence et de l'épreuve finale, la certification Animateur-animateur – technicien-technicienne – réalisateur-réalisatrice radio est attribuée au.à la candidat.e : il.elle reçoit le parchemin ainsi que le PV de délibération du jury de certification.

En cas de validation partielle, un certificat est remis au, à la candidat.e pour chaque Bloc de Compétences obtenu

**La certification Animateur-animateur – technicien-technicienne – réalisateur-réalisatrice radio est accessible selon 2 parcours :**

**1 – A l'issue d'un Parcours de formation continue. Le, la candidat.e doit valider :**

- **les 5 Blocs de Compétences constitutifs de la certification**
- **l'épreuve finale**

En cas de validation partielle, un certificat est remis au, à la candidat.e pour chaque Bloc de Compétences obtenu.

En cas de validation totale, il.elle reçoit le parchemin et le PV de délibération du jury.

**2 – A l'issue d'un Parcours de Validation des Acquis de l'Expérience. Le, la candidat.e doit :**

- rédiger le livret 2 et livrer les annexes.
- valider **un entretien avec le jury de certification** d'une **durée de 40 minutes**

En cas de validation partielle, un certificat est remis au, à la candidat.e pour chaque Bloc de Compétences obtenu.

En cas de validation totale, il.elle reçoit le parchemin et le PV de délibération du jury.